

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2021 B 29948

Numéro SIREN : 903 828 564

Nom ou dénomination : 13 PHALSBURG

Ce dépôt a été enregistré le 25/09/2023 sous le numéro de dépôt 116106

**13 PHALSBOURG**  
Société à responsabilité limitée au capital de 100,00 €  
Siège social : 13 rue de Phalsbourg – PARIS (75017)  
RCS PARIS : 903 828 564

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE  
EXTRAORDINAIRE DU 2 AOÛT 2023**

**Le 2 août 2023 à 9h**

Le 2 août 2023, les associés de la SARL 13 PHALSBOURG se sont réunis en assemblée générale extraordinaire, sur convocation qui leur a été adressée individuellement.

L'assemblée est présidée par Monsieur **Cyril SCHLUP**, Gérant de la Société et propriétaire de 5 parts.

Est également présent :

- Madame **Karine CLAVEL épouse SCHLUP**, propriétaire de 5 parts ;

Soit au total 2 associés présents, totalisant 10 parts, correspondant à l'intégralité du capital social.

Le Président constate que l'assemblée générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Mise en sommeil de la SARL 13 PHALSBOURG.
- Pouvoirs en vue des formalités.

**PREMIERE RESOLUTION :**  
**MISE EN SOMMEIL DE LA SARL 13 PHALSBOURG**

La SARL 13 PHALSBOURG a pour objet en France et à l'étranger, directement ou indirectement :

- La propriété, la gestion, la mise en location nue ou meublée, la mise en valeur des immeubles bâtis ou non bâtis et de tous biens,
- La mise à disposition à titre gratuit des biens immobiliers à ses associés,
- Toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet.

Cette société a été constituée en vue d'une transmission patrimoniale. Cette dernière étant mise en suspens pour l'instant, l'assemblée générale décide mettre en sommeil la SARL 13 PHALSBOURG pour une durée de deux ans à compter du présent acte.

**CETTE RESOLUTION, MISE AUX VOIX, EST ADOPTEE A L'UNANIMITE**

**DEUXIEME RESOLUTION :**  
**POUVOIRS EN VUE DES FORMALITES**

L'assemblée générale confère tous pouvoirs à Maître Marie-Marthe PADOVANI et à la SELAS ARTOIS AVOCATS, d'effectuer toutes démarches auprès du Centre de formalité des Entreprises, du Registre des métiers, du Registre du Commerce et des Sociétés et de signer tout document ou

pièce, et d'une façon générale, faire tout ce qui sera nécessaire pour l'exécution des présentes et d'accomplir toutes les formalités requises.

**CETTE RESOLUTION, MISE AUX VOIX, EST ADOPTEE A L'UNANIMITE**

**L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président de Séance déclare la séance levée**

De tout ce qui précède il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et les associés présents.

**Les associés de la SARL 13 PHALSBOURG**

**Cyril SCHLUP**

*Gérant et Associée*



**Karine CLAVEL épouse SCHLUP**

*Associée*

